

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Article 27 du décret N°2016-36 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
Référence 02/2017

Direction

L'Adjointe-gestionnaire

n° /2017

Affaire suivie par

Catherine Sautet

Téléphone

04 77 40 51 00

Télécopie

04 77 06 07 92

Courriel

intendant.0420011@ac-lyon.fr

Rue Joseph Gillet

BP 8

42140 CHAZELLES-SUR-

LYON

<http://jacques-brel.cybercolleges42.fr/>

Article 1 : Administration contractante

Pouvoir adjudicateur : Collège Jacques BREL
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Représenté par M. Gérard HEINZ, principal du Collège Jacques BREL

Comptable assignataire des paiements : Mme l'agent comptable du Lycée Pierre Desgrange à Andrézieux Bouthéon.

Article 2 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet l'organisation d'un séjour scolaire en Espagne pour 86 élèves et 6 accompagnateurs. Date : première semaine de juin 2018.

Article 3 : descriptif du marché

Le lycée souhaite organiser un voyage Espagne pour 86 élèves et 6 accompagnateurs. 6 jours et 5 nuits.

La prestation doit comprendre :

- L'hébergement : en famille en pension complète
- Le transport :
par autocar départ du Collège Jacques BREL et retour au Collège Jacques BREL
- Les visites :
Palacio de la Música. promenade en Golondrina et découverte du port dominé par le monument de C. Colomb.
Visite du quartier de Sagrera
visite didactique (*en français*) de la Sagrada Familia
découverte du *Paseo de Gracià* : La Pedrera, de la Casa Amatller visite intérieure de la Casa Batlló.
atelier Tapas où les participants dégusteront leurs réalisations
visite du Pueblo Español et Stade du FC Barcelone ou la légende du Barça.
Visite du musée des Sciences CosmoCaixa avec séance en espagnol au planétarium.
Visite du Musée Picasso. Puis Rallye-photo « Les Mystères du Quartier Gothique »
- Restauration
Prévoir le petit déjeuner « Chocolate con churros » au restaurant
Prévoir sur le trajet du retour un diner dans une cafétéria
- Les assurances

annulation individuelle et groupe,
Assistance médicale et rapatriement.

La proposition peut comporter d'autres variantes et options.

Article 4 : contenu et forme du prix

Le prix du marché revêtira la forme d'un prix forfaitaire global qui est réputé rémunérer l'ensemble de la prestation. Le prestataire détaillera l'offre en cas de variation unitaire du nombre de participants de +3 à -3 avant réservation.

Celui-ci devra comprendre :

- Le transport,
- Les taxes éventuelles,
- La pension complète pour tous les participants
- Les visites
- En cas de désistement, les conditions de remboursement doivent être précisées, avec montant des sommes retenues ou à payer.
- La gratuité pour les accompagnateurs ne peut être admise. Le devis devra détailler le coût de revient par personne.

Aucune rémunération complémentaire ne pourra être versée au titulaire pour la réalisation des prestations définies.

Article 5 : règlement – paiement administratif

L'offre précisera les modalités de règlement (acompte, échéances) et devra indiquer la durée de validité du prix. Les acomptes ne devront pas dépasser 70 % du prix global du voyage, le solde de 30 % n'étant réglé qu'à la remise des documents permettant la réalisation du séjour et sur présentation d'une facture.

Article 6 : présentation des offres

Les dossiers de réponse seront rédigés obligatoirement en langue française.
Pour tout les documents, la signature du candidat exigée doit être manuscrite, originale et émaner d'une personne habilitée à engager le candidat.

6-1 – Dates et heures limites de dépôts des offres :

L'offre parviendra au plus tard le **8 septembre 2017 à 18 heures**.

Tout retard entraînera l'élimination du candidat. Les plis arrivés hors délais seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

6-2 – Adresse du dépôt des offres

les offres seront adressées sous plis fermé portant l'inscription « MAPA Espagne » à l'adresse suivante :

Collège Jacques BREL
Service intendance
Rue Joseph Gillet
BP 8
42140 Chazelles sur Lyon

Le candidat pourra déposer également son enveloppe sur place à cette même adresse à compter du 29 août 2017.

L'envoi des offres est possible par mail : intendant.0420011j@ac-lyon.fr

Article 7 : durée de validité des offres

Les candidats sont tenus par leur offre dès son dépôt et jusqu'au paiement du solde.

Article 8 : examen des offres

Tout dossier incomplet ou non-conforme sera rejeté

Pour déterminer l'offre la plus avantageuse, il sera tenu compte des critères énumérés ci-dessus :



Prix : 50 %
Qualité des prestations : 30%
Qualité des services associés : 20 %

Pour tout renseignement, il est possible de contacter à compter du 29 août 2017, Mme SAUTET Catherine, gestionnaire, à l'adresse intendant.0420011j@ac-lyon.fr uniquement.